

ATTESTATION DE LABELLISATION

Attestation valable du 16/12/2020 au 16/12/2024

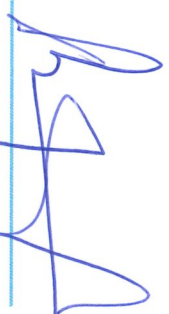
Le Comité de Suivi du Label E2C, sur avis favorable
de la Commission Nationale de Labellisation, attribue le label E2C à :

**ÉCOLE DE LA DEUXIÈME CHANCE
DE PARIS**
- 11755482575 -

Organisme gestionnaire de l'E2C Paris


Alexandre SCHAUER

Le Président du Réseau
E2C France


Le Président de l'École
de la 2^e Chance

*Pour la réalisation "d'actions de formation", telles que définies
à l'article L6313-1 1^o Sur les sites suivants :*

- 47 rue d'Aubervilliers - 75018 PARIS

Réseau des Écoles de la 2^e Chance en France - Association régie par la loi du 1^{er} juillet 1901 - N° SIRET : 478 692 924 00010 - CODE APE : 9499 Z -
32 rue Benjamin Franklin - CS 10175 - 51009 Châlons-en-Champagne Cedex - Tél : 03 26 69 69 70 - Courriel : contact@reseau-e2c.fr

Conformément aux dispositions de l'article D. 214-10 du Code de l'Éducation, le «Label École de la 2e Chance» est délivré par le «Réseau E2C France», sur avis de la Commission Nationale de Labellisation, aux établissements et organismes de formation se conformant aux critères définis par le «Cahier des charges pour labelliser une École de la 2e Chance» et le «Guide de labellisation du Réseau E2C France», établis par cette association, sur avis conforme des ministres chargés de l'éducation et de la formation professionnelle. Les structures labellisées s'engagent à respecter le règlement d'usage des marques ainsi que le Règlement Intérieur du Réseau E2C France.

Attestation établie en deux exemplaires, signés et revêtus des tampons, dont l'un est à conserver par l'École et l'autre par le réseau EC France



Qualiopi
processus certifié

RÉPUBLIQUE FRANÇAISE